



# Le Bois International | L'officiel du bois

## Scierie, exploitation forestière | N° 33

Samedi 4 octobre 2014 - 85<sup>e</sup> année

18 5 OCT. 2014

Bibliomètre

## | Sommaire

### | S'informer

Le zoom de la rédaction

Forêt / L'ONF adopte une déclaration sur la préparation de son budget 2015 ... p. 4

Lignes express ..... p. 5

Agenda ..... p. 8

L'actualité en régions ..... p. 9

Franche-Comté / S'exprimer à partir du sapin du Jura

Pyrénées – Roussillon / La construction bois à l'honneur

Auvergne / Faire découvrir aux professionnels de l'emploi les métiers de la forêt

Normandie / 14<sup>e</sup> édition du salon Maison bois de Rouen

Entreprises

Bois techniques / BBI : le groupe Ducerf poursuit sa stratégie de croissance ... p. 11

### | Comprendre

Entreprises

Franche-Comté /

Scierie Lorin : valorisation de grumes d'exception, réactivité, service et écoute ... p. 14

### | S'équiper

Matériels et techniques

Chauffage au bois /

La tonnellerie Cadus s'équipe de deux chaudières mixtes de 150 kW ..... p. 17

### | Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Le prix du feuillu continue à monter en Nord Franche-Comté ..... p. 19

Beaune : rentrée en hausse sur le chêne sur fond de crise ..... p. 20

Nouvelle progression du sapin à Champagnole ..... p. 21

Achats massifs à Châtillon-sur-Seine ..... p. 22

Le Journal des annonces du bois ..... p. 23

Renseignements commerciaux ..... p. 32

## | Franc-parler

### Manifeste

Du 22 au 26 septembre, les "Journées d'action à Bruxelles en faveur du bois" ont regroupé plus de 40 membres du Parlement européen et 20 associations commerciales. Les représentants de l'industrie du bois (1), cinquième d'Europe et dont l'ambition est d'accroître sa production annuelle de 4%, ont présenté à cette occasion son nouveau manifeste pour la période 2014-2019. Celui-ci affiche des priorités relatives à trois volets : la compétitivité et l'industrie, l'environnement et le changement climatique, l'agriculture et le développement rural.

Encourageant le reboisement, il demande aux institutions européennes de mettre en place des mesures anti-dumping plus strictes afin d'éviter la fuite à l'étranger de grumes non transformées ; il appelle par-delà à un allègement des fardeaux administratifs et à une meilleure harmonisation des législations européennes, afin que la mise en œuvre des produits bois construction ne se heurte plus à des codes fragmentés et restrictifs. Il souhaite par ailleurs que les PME, composant la majorité du secteur bois, puissent davantage s'impliquer dans des programmes de recherche au niveau européen.

En Europe, la politique climatique, privilégiant un usage pérenne du matériau bois, s'est parfois opposée à la politique énergétique, favorisant un cycle de vie plus court : c'est vers moins de conflits d'usage que souhaite aussi tendre ce manifeste. A ce titre, le traitement désormais conjoint des actions en faveur du climat et de l'énergie constitue déjà une avancée.

LBI

(1) Ces représentants appartiennent, outre à La Confédération européenne des industries du bois (CEI-bois), à la Fédération européenne des panneaux (EPF) et à l'Organisation européenne de l'industrie du sciage (EOS).